

MAIRIE DE TAYRAC

Le Bourg
12440 Tayrac

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU : 16/10/2017 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal : 11
En exercice 11
Qui ont pris part aux délibérations : 9

Date de convocation : 9 octobre 2017

L'an Deux Mil Dix-sept, le seize octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la Présidence de : Mr ISSANCHOU Claude 1^{er} Adjoint au Maire

Présents : BARTHOULOT Marylène, CHABAS Jean-François, COUDERC Chantal,
FRAYSSINET Bernard, LAGARRIGUE Jean-Claude, MANDIRAC Nathalie,
ROBERT Véronique, VABRE Annette.

Absents : GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire empêché a donné procuration à
ISSANCHOU Claude
LOUVET Marthe,

Mme MANDIRAC Nathalie a été nommée secrétaire de séance

Ordre du Jour

- Délibération pour une avance remboursable du budget communal vers le budget Photovoltaïque
- Adoption du RPQS (Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2016)
- Questions diverses

Séance ouverte à 20 H 30

*Approbation du dernier Conseil Municipal

-Délibération pour une avance remboursable du BP communal au BP Photovoltaïque

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour une avance remboursable de 1000 € du Budget Communal au Budget Photovoltaïque.

-Délibération - Adoption du RPQS

Après présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) d'alimentation en eau potable de l'année 2016 par Mr LAGARRIGUE Jean-Claude délégué à la commission du SIAEP Liort Jaoul. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce rapport mais s'interroge sur la façon de réduire la consommation d'eau (non facturée) due aux différentes interventions (Bornes à incendie, purge des canalisations, fuites éventuelles etc.....)

-Délibération- Subvention Sapeurs-Pompiers (complémentaire retraite)

Le 1^{er} Adjoint présente le courrier reçu de Mr le Maire de la Salvetat Payralès exposant une demande de subvention complémentaire pour financer 1 trimestre de leur retraite complémentaire à savoir que la commune de la Salvetat Peyralès prend en charge depuis plus de 30 ans 1 trimestre de cotisation (1600 €) des sapeurs-pompiers du Centre, somme versée à l'Amicale des Corps de Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron (ACSPA).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de contribuer au taux de 8.32 % pour l'année 2018 mais demande s'il serait possible qu'à l'avenir cette subvention ne

s'applique qu'à la population concernée. Les Hameaux de Fabrègues, Le Garric et Le Puech étant rattachés à la commune de Pradinas).

-Questions diverses

-Il est présenté au Conseil municipal le courrier de l'INSEE nous allouant une dotation forfaitaire de 361 € comme participation financière de l'Etat aux travaux engagés par la commune pour préparer et réaliser l'enquête de recensement 2018.

-Il est présenté le courrier de Mme RABION Patricia concernant la vente de partie du domaine privé à des particuliers au Mas del Puech. Une délibération avait donné les pouvoirs au Maire pour débiter l'enquête publique. Celle-ci débutera début janvier 2018 après avoir demandé au Tribunal Administratif de Toulouse de nous nommer un commissaire enquêteur choisi obligatoirement sur la liste d'aptitude arrêtée par le Préfet chaque année.

-Nous pensons que le logement vacant de l'ancienne école pourrait être loué rapidement

-La parution du Tayrac Infos est prévue en décembre

-Un Courrier de ENEDIS nous demande d'annuler l'arrêté pris par le Maire pour régler le renouvellement des compteurs communicants. Mr Chabas a fait un courrier pour expliquer que l'arrêté a été pris pour prévenir les troubles à l'ordre public et non pour s'opposer au compteurs communicants (LINKY). Une réunion sur le sujet à lieu le 19 octobre à Rieupeyroux à 20 H 30.

-Epareuse

Il est dit qu'elle sera passée tous les ans sur les voies communales et par moitié chaque année sur les chemins.

-L'association Arbres et Paysages propose un achat groupé de plans. Haies, arbres fruitiers (pommiers et noyers)

-Mr ATTARD Guy s'étonne de ne pas avoir été averti lors des travaux de voirie au Mas del Puech mais ces travaux ne concernaient que les voies communales.

Fin de séance à 22 Heures 50

Fait à Tayrac, le 17/10/2017

Le 1^e Adjoint
ISSANCHOU Claude

BARTHOULOT Marylène	CHABAS Jean-François	COUDERC Chantal	FRAYSSINET Bernard	ISSANCHOU Claude
LAGARRIGUE Jean-Claude	GAILLARDON- BALDELLA J-Pierre procuration à ISSANCHOU Claude	MANDIRAC Nathalie	ROBERT Véronique	VABRE Annette